

L'ancêtre.



Julien Fortin dit Bellefontaine...

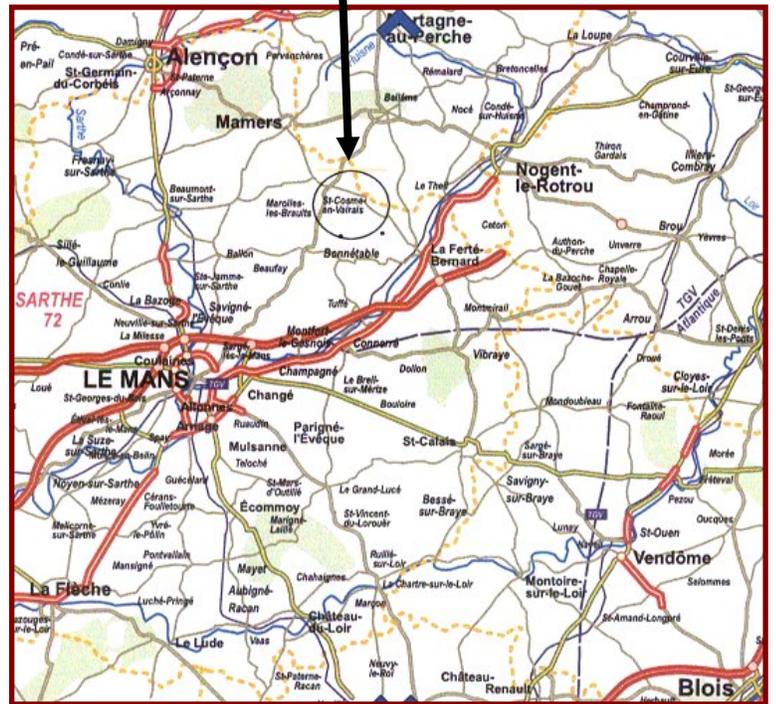
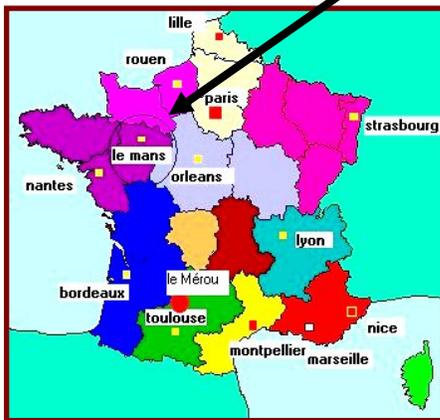
...est né le 9 février 1621 à Saint-Cosme-de-Vair, France, fils de Julien Fortin (boucher) et Marie La Vye. Il arrive à Québec à la fin de 1650. Julien Fortin, père, né en 1599, est le fils de Simon Fortin né aussi à Saint-Cosme-de-Vair, en 1574, et décédé en 1617. L'épouse de Julien Fortin, père, Marie La Vye, est fille de Gervais La Vye qui était propriétaire de la célèbre auberge du Cheval-Blanc à Saint-Cosme. Aussi Julien Fortin dit Bellefontaine arriva-t-il à Québec assez fortuné, aidé de son grand-père Gervais .

Acte de baptême de Julien Fortin :

"Le 9 février 1621 fut baptisé Julian filz de Julian fortin et de maryse lavye sa fe et fut le prin françois loriot et la marainne denise fouet vve fortin par nous curé".

Julien Fortin eut le nom de Bellefontaine en raison d'une source désignée «*bellefontaine*» sur sa terre et indiquée au plan du Côteau Fortin au Cap-Tourmente.

Situation géographique de Saint-Cosme-de-Vair (St-Cosme-en-Vairais)



L'histoire de Julien

C'est à St-Cosme-de-Vair, le 9 février 1621, en bordure du Perche, France, que fut baptisé l'ancêtre Fortin. Julien avait une sœur, Hélène, et trois frères: il était le demi-frère de huit enfants par Julienne Guillemain. Son père, de même prénom, Julien, fils de Simon, exerçait le métier de boucher. Notre ancêtre perdit sa mère, Marie Lavye, à l'âge de 7 ans, le 24 novembre 1628. Marie Lavye, fille

de Gervais, s'était mariée à Julien, père, le 26 novembre 1618, paroisse Notre-Dame de St-Cosme.

Arrivée au Canada

Robert Giffard, médecin, maintenant propriétaire de la seigneurie de Beauport en Nouvelle-France, avait visité en 1634 l'auberge célèbre du Cheval-Blanc possédée par le grand-père maternel de Julien, Gervais Lavye. Le futur colon Fortin avait alors environ 13 ans, mais peut-être fut-il frappé par les arguments percutants du seigneur Giffard. En 1650, Robert revint au pays natal. Plusieurs citoyens de l'endroit, dont Julien, décidèrent de venir au Canada en compagnie du colonisateur.

Julien, 29 ans, se rend au port maritime de Dieppe, en Normandie, passe trois longs mois en mer à cause des vents contraires, sur un vaisseau qui à la fin de l'été 1650 accoste au quai de Québec. Avec Julien, mettaient pied en terre d'Amérique les passagers Simon Rocheron et sa soeur, Marie ; Rouillard, charpentier; Claude Bouchard, tailleur d'habits; Simon Lereau, l'ancêtre des L'Heureux, et plusieurs autres immigrants. Certains auteurs situent plutôt l'arrivée de ces colons entre 1648 et 1650...

Colon actif et prospère

Arrivé depuis deux mois à peine au pays, Julien Fortin dit Bellefontaine, peut-être parce qu'il possède des économies rondelettes où il peut puiser, achète le 26 décembre 1650 une terre de 5 arpents de front à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il la revendra à Robert Caron, le 27 mars 1654, pour la somme de 500 livres.

Le 23 août 1657, Julien devient en partie possesseur de la seigneurie de Beaupré et de l'île d'Orléans. Le vendeur était Charles de Lauzon-Chamy, lieutenant de la Nouvelle-France, fils de Jean et de Louise Giffard. Devant Roger de Villeray, Julien achète cette part pour 700 livres tournois payées « *en nature de castor* ». Le 11 février 1662, il la revendit à Mgr de Laval pour 750 livres.

Le 4 juin 1659, le prospère colon se fait concéder une terre de 6 arpents de front par une lieue et demie de profondeur au Cap Tourmente. Ce territoire est appelé aujourd'hui Côteau-Fortin. Les recensements de 1666, 1667 et 1681 indiquent qu'il y demeure. En 1667, deux domestiques: Léonard et François Jarivet étaient à son service. Il avait 8 arpents de terre en valeur et 7 bestiaux à l'étable. Julien demeura à Saint-Joachim jusqu'à sa mort.

Julien posséda également le lot 149, 12 arpents de largeur par une lieue et demie de profondeur, à la Petite-Rivière dans Charlevoix, lot acquis à la date du 12 mars 1685.

Citoyen engagé

Le 2 février 1660, jour de la Purification de Marie, Julien reçoit le sacrement de confirmation de Mgr de Laval, à Château-Richer.

Le 6 octobre de la même année, entre les mains du père François Le Mercier et des marguilliers François Bélanger et Joseph-Macé Gravel, Julien fait

don à l'église de N.-D.-de-la-Visitation, Château-Richer, de la somme de cinquante livres et aussi d'un petit bâtiment en bois.

L'année suivante, 6 octobre 1661, il témoigne devant la Justice pour déposer au sujet des ravages accomplis par les Iroquois: saccages des fermes de Jean Le Picard, de la veuve Caron, de Claude Bouchard et massacre de 6 des nôtres dont Louis Guimond.

Dans le registre des recettes et dépenses de l'église Sainte-Anne, deux dons ont été consignés: 27 janvier 1665, «*dud par Bellefontaine, 20 S*», c'est-à-dire une livre; «*reçu de bellefontaine deux minots de bled*», au début de 1676.

Par acte notarié, 18 août 1680, Julien «*donne à Pierre Voyer, Guillaume Boucher et Félix Auber, marguilliers de Château-Richer pour l'église de Château-Richer et l'Église de Sainte-Anne une maison sise au Château-Richer proche de l'église, avec un fournil au bout, bornée d'un côté Thomas (mot illisible) pour les deux églises également...La ditte donation faites aux dittes églises à cause de la grande dévotion qu'il a en icelles*».

Mariage de Julien Fortin

Deux années à peine s'étaient écoulées depuis son arrivée lorsque Julien Fortin se crut prêt à prendre femme et à fonder un foyer. Il avait connu une gentille jeune paysanne de quatorze ans sa cadette, qui consentit à lui donner sa main. Elle s'appelait Geneviève Gamache dit Lamarre, était née en 1635, du mariage de Nicolas Gamache et de Jacqueline Cadot, originaires de Saint-Illiers-la-Ville, bourg du diocèse de Chartres, en France.

Environ deux semaines avant le mariage, les futurs époux en présence de leur parents et amis "*a sçavoir Le dict Fortin assisté comme dict est de sieur pierre le picard son proche voisin de Claude bouchard et de Me Louys gasnier dune part et Lad Geneviefé gamache assistée de Nicolas gamache dict La Mare son frère dud. le picard et gasnier*", firent rédiger leur contrat matrimonial devant Claude Auber, notaire et greffier en la Côte et Seigneurie de Beaupré. Le contrat de mariage en question, en date du 23 octobre 1652, stipule que "*seront les futurs époux en commun, biens meubles et immeubles, acquets et conquets, selon la coutume de la prévoté et vicomté de Paris*", que "*sera douée la future espouse du douaire coustumier ou la somme de 300 livres une foys payée*", etc...

En outre, "*en faveur dudit mariage*", Nicolas Gamache, frère de la future, promet qu'il "*lui donnera en habit, meuble et linge, selon son estat et condition, jusqu'à la somme de 200 livres et, de plus, nourrira pendant deux ans les futurs époux, lesquels seront tenus de le servir pendant, pour lequel service*" il "*leur donnera par chacun an la somme de 150 livres, laquelle somme ensemble ny de la nourriture ne rera tenu compte à la dite future espouse, venant au partage de la succession de ses père et mère*".

Et le notaire termine l'acte avec cette mention: "*fait et passé en l'habitation de Toussain au dict Cap de Tourmente Lan et jour que dessus et présence de*

florent buisson et abel benoist demeurants aud. Cap de Tourmente tesm. qui ont signé avec lesd. partyes parens et amis a ce present et comme dessus". Ne sachant signer, les époux marquèrent chacun leurs noms d'une croix. Cependant apparaissent au corps de l'acte les signatures de Nicolas gamache, Claude Bouchard, Louis Gasnier, et du notaire Claude Auber. Quant aux témoins attitrés Florent Buisson et Abel Benoist ils marquèrent eux leurs noms d'une croix.

Puis le 11 novembre 1652 le mariage était célébré dans une chapelle domestique au Cap Tourmente (à Saint-Joachim de Montmorency) par le Père Paul Ragueau, supérieur des Jésuites et grand vicaire de l'archevêché de Rouen. L'acte de mariage, cependant, se trouve consigné aux registres de la paroisse Notre-Dame de Québec. En voici la teneur:

"Le 11e de nov. 1652, après publication faite de deux bans le 28. d'oct. e le 3. de nov. e dispense obtenue du 3e, ne s'estant trouvé aucun empêchement le r.p. paul ragueneau Supérieur des Mission de la Compagnie de Jesus en ce pays, e grand Vicaire de Monseigneur l'archv. de rouen.; a interrogé Julien fortin fils e héritier de Julien e de defuncte Marie La vie de la paroisse de Notre-Dame le verd Evesché du Mans d'une part ; et genevieve Gamache fille de Nicolas gamache dit La marra e de Jacqueline cadot de la paroisse de St-Illicr la ville, Evesché de Chartres en beausse d'autre part, lesquels ayant donné leur mutuel concentement par parole de present il a sonnellement mariés disant la messe au Cap de Tourmente en présence de tesmoins connus, le Sieur le Tardif, Louys Gangnier, Claude Auber".

Père d'une famille nombreuse

Grande joie au foyer en ce 21 octobre 1654: une fille venait de naître, Barbe ! Le 10 du mois suivant, le père Paul Ragueneau, de passage à la maison du dit Bellefontaine, à la Côte de Beaupré, fit les cérémonies du baptême. Le grand Sénéchal au Pays, Jean de Lauzon assistait comme parrain. Barbe Aymart, femme du sieur Le Tardif, marraine, lui fit don de son prénom. Puis, jusqu'au 15 juin 1677, distants en moyenne de 23 mois, suivirent *Charles, Eustache*, major de milice au Cap-St-Ignace, *Jacques, Geneviève, Joseph, Marie-Anne, Julien, Pierre, Louis, Jean* baptisé à l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré, et *Marguerite* la cadette: 8 garçons, 4 filles.

Si de grandes joies attendent les familles nombreuses, il arrive aussi que des croix apparaissent. En 1687, Julien et Louis respectivement âgés de 20 et 16 ans décédèrent dans la fleur de l'âge. Quelle épreuve! Quelques mois auparavant, le 10 août, Pierre Gagnon, l'époux de Barbe, l'aînée, avait été inhumé à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ils étaient victimes des épidémies de fièvre pourpre et de rougeole qui sévissaient cette année-là dans la région. La petite vérole de 1702-1703 emporta Marie-Anne, Marguerite, Geneviève et Joseph.

Un miracle de sainte Anne

Le curé Thomas Morel en 1667 consigna par écrit "*les miracles accomplis par l'intermédiaire de Ste-Anne du Petit Cap. Coste de Beaupré en Canadas*". Le paragraphe suivant relate un prodige arrivé vers 1666 en faveur de la famille Fortin.

« Barbe fortin, fille de Julien fortin belle fontaine habitant de Beaupré, âgé de douze ans ou environ attequée d'une pleurésie et en danger de mort, ayant esté recommandée Ste Anne par ses père et mère qui luy firent un voeu et une neuvaine receut aussytot parfaite guerison a la fin de la neuvaine. »

Décès de Julien Fortin

Julien Fortin dit Bellefontaine serait décédé entre juin 1689 et avril 1690. Nous n'avons pas plus de précision à cause de la disparition des archives de Saint-Joachim pour ces années-là. Son fils, Julien, est décédé le 21 novembre 1687. L'acte de décès est joint pour ne pas le confondre avec l'acte de décès de l'ancêtre Julien qui est introuvable jusqu'à maintenant.

Julien Fortin dit Bellefontaine (**fils**) est décédé en sa demeure, le 21 novembre 1687. Son corps fut inhumé le lendemain dans le petit cimetière entourant l'abside de la première église de la paroisse Saint-Joachim de Montmorency. Copie du registre des sépultures :

Ent.
Jullien fortin Le vingtdeuxiesme novembre de
six cent quatre vingt sept Jullien
bellefontaine a Esté par moy Louis
faisant fonctions curiales Enterré
cimetière de la paroisse St-Joach
en la communion de notre Mere
Le vingtunesme du mesme mois
avoir reçu les S.S. sacrements de
Eucharistie, et
extreme onction
et Jean gravelle et quels ont déclaré
Ecrire ni signer de ce Interpellés
selon l'ordonnance. Ligne L. Soumande P.

Transcription :

"Le vingtdeuxiesme novembre de l'an mil six cent quatre vingt sept Jullien fortin dit bellefontaine a Esté par moy Louis Soumande faisant fonctions curiales Enterré dans le cimetière de la paroisse St-Joachim décédé en la communion de notre Mere Ste Eglise le vingtunesme du mesme mois et an apres avoir reçu les S.S. Sacrements de penitence, Eucharistie, et Extreme onction. furent present a ses funéraires Alexis gravelle et Jean gravelle lesquels ont déclaré ne scavoir Ecrire ni signer de ce Interpellés selon l'ordonnance. L. Soumande P."